

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N°2021-11-158

25 novembre 2021

Approbation du budget prévisionnel initial de France compétences pour l'année 2022

Le Conseil d'administration de France compétences,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 6123-11, L.6123-6 à L.6123-8, R. 6123-6 à R. 6123-13, R. 6123-15 à R.6123-19 et R. 6123-25 à R. 6123-28,

Vu l'ordonnance n°2021-797 du 23 juin 2021 relative au recouvrement, à l'affectation et au contrôle des contributions des employeurs au titre du financement de la formation professionnelle et de l'apprentissage ;

Après en avoir délibéré le 25 novembre 2021,

Décide

Article 1

Le budget prévisionnel initial de France compétences et le compte de résultat prévisionnel pour l'année 2022, annexés à la présente délibération, sont approuvés.

Article 2

La présente délibération sera publiée sur le site internet de France compétences.

Fait à Paris

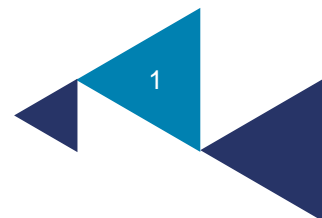
Le 25 novembre 2021

Pierre DEHEUNYNCK
Président du Conseil d'administration



Annexes :

- 1- Budget prévisionnel initial de France compétences pour l'année 2022
- 2- Compte de résultat prévisionnel de France compétences pour 2022



Annexe 1 - Budget prévisionnel initial de France compétences pour l'année 2022

RESSOURCES	9 582 043 706 €
Contributions recouvrées URSSAF MSA	9 547 043 706 €
CEP & CPF FAF des travailleurs indépendants	35 000 000 €
EMPLOIS	13 336 078 259 €
TOTAL EMPLOIS BUDGET D'INTERVENTION	13 309 097 700 €
<i>Section dédiée financement demandeurs d'emploi</i>	<i>1 684 000 000 €</i>
<i>Section dédiée au financement projets de transition professionnelle</i>	<i>500 000 000 €</i>
<i>Section dédiée au conseil en évolution professionnelle</i>	<i>100 000 000 €</i>
<i>Section dédiée au financement de l'alternance</i>	<i>7 885 097 700 €</i>
Fonds régions fonctionnement CFA	138 000 200 €
Fonds régions investissements CFA	180 097 500 €
Aide au permis de conduire apprentis	20 000 000 €
Financements complémentaires CNFPT	15 000 000 €
Péréquation inter-branches	3 932 000 000 €
Financement des dépenses des actions de l'alternance	3 600 000 000 €
<i>Section dédiée au financement du CPF</i>	<i>2 600 000 000 €</i>
<i>Section dédiée au financement de l'aide au développement des compétences au bénéfice des entreprises de moins de cinquante salariés</i>	<i>540 000 000 €</i>
TOTAL EMPLOIS FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENTS	22 394 101 €
<i>Sous-section dédiée aux dépenses de fonctionnement</i>	<i>19 377 991 €</i>
Dépenses de personnel	8 403 790 €
Autres dépenses de fonctionnement	10 974 201 €
<i>Sous-section dédiée aux dépenses d'investissements</i>	<i>3 016 110 €</i>
TOTAL EMPLOIS FINANCIERS	4 686 458 €
Intérêts sur concours bancaires	4 686 458 €

Annexe 2 - Compte de résultat prévisionnel de France compétences pour 2022

Emplois	Montant (en M€)	Ressources	Montant (en M€)
Formation demandeurs d'emploi	1 684	Contributions recouvrées URSSAF CCMSA	9 547
Projets de transition professionnelle	500	CEP & CPF FAF TI	35
Conseil en évolution professionnelle	100		
Aide au développement des compétences au bénéfice entreprises de - de 50 salariés	540		
Compte personnel de formation	2 600		
Alternance fonds régions fonctionnement	138		
Alternance fonds régions investissement	180		
Alternance permis de conduire apprentis	20		
Alternance financements CNFPT	15		
Alternance péréquation inter-branches	3 932		
Alternance financement des dépenses des actions de l'alternance	3 600		
Fonctionnement & investissements	22		
Intérêts sur concours bancaires	5		
Total des emplois prévisionnels	13 336	Total des ressources prévisionnelles	9 582
Résultat prévisionnel 2022			-3 754